

Rapport public Parcoursup session 2023

Ecole Technique Sup Laboratoire - BTS - Production - Bioanalyses et contrôles

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier | Taux bac pro |
|---|-----------------|---|----------------------------|---------------------------|--|---|-----------------------|--------------|
| Ecole Technique Sup Laboratoire - BTS - Production - Bioanalyses et contrôles | Jury par défaut | Autres candidats | 84 | 904 | 416 | 587 | 9 | 4 |
| | Jury par défaut | Bacheliers professionnels toutes séries | 4 | 38 | 10 | 11 | 9 | 4 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser aux activités expérimentales et aux technologies des bio-industries pratiquées en laboratoire d'analyse ou de recherche

Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Disposer de compétences dans les disciplines scientifiques et technologiques : biotechnologies, biologie, physique-chimie, mathématiques

Disposer de compétences relationnelles permettant de s'inscrire dans un travail en équipe, être capable d'adopter des comportements et des codes professionnels

S'exprimer aisément à l'écrit comme à l'oral, dans la perspective d'animation d'équipes et de projets

Attendus locaux

Ce BTS est également accessible en apprentissage (voir notre CFA : www.afi24.org).

Pour plus de renseignement, n'hésitez pas à prendre rendez-vous pour un entretien en ligne (www.etsl.fr).

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Pourquoi choisir l'ETSL ? Pour une formation dans un lycée à taille humaine ; pour un accompagnement fort tout au long des 2 ans de BTS, en particulier dans la recherche de stage ; pour un suivi personnalisé ; pour un soutien psychologique, social et financier.

Pourquoi choisir un BTS ? Pour entrer dans les métiers du laboratoire ; pour être libre de choisir sa L3 à l'ETSL et dans toute la France ; parce que les diplômés à bac+2/+3 sont très demandés par les entreprises ; parce qu'on peut aussi poursuivre vers un master ou une école d'ingénieur.

Les matières principales sont : la biochimie, la microbiologie, les sciences et technologies bio-industrielles, la biologie moléculaire, la biologie cellulaire, les mathématiques et la physique-chimie.

L'enseignement suit le référentiel, avec notamment plus d'un tiers d'activités technologiques (TP par semaine : 11h en 1e année & 14h en 2e année) et 14 semaines de stage en deux périodes.

Un soutien est prévu pour les candidats issus de filières professionnelles et ST2S.

Les élèves en réorientation (ex. après une licence ou une PASS) peuvent bénéficier d'une rentrée décalée pour éviter de perdre une année. Contactez-nous avant mars au 01 45 83 76 34 ou à ddfpt@etsl.fr.

Pour avoir plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre site www.etsl.fr.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les premiers éléments étudiés par la commission d'examen des vœux sont : la Scolarité puis la Fiche Avenir. Les Bulletins des candidats lycéens ne sont consultés que si la Fiche Avenir est lacunaire, absente ou jugée insuffisante. Le Bac ainsi que les Bulletins des candidats ayant déjà commencé des études supérieures sont pris en compte dans le classement mais avec circonspection pour les éléments renseignés par le candidat lui-même.

L'onglet Activités et Centres d'intérêt n'a pas été exploité.

1. Les candidats scolarisés en terminale ont été classés selon leurs filières et options puis selon leurs notes et d'autres critères, comme détaillé ci-après.

La commission a étudié les dossiers des candidats lycéens issus de filières générales avec au moins une option scientifique, technologiques (STL, STI2D, ST2S) et professionnelles scientifiques (PCEPC, BIT, LCQ, TEA). Les candidats lycéens issus d'autres filières n'ont pas été classés.

Les options choisies en terminale générale ont été valorisées dans l'ordre suivant :

Physique-Chimie, SVT, Maths complémentaires

Physique-Chimie, Maths, Maths renforcés

Physique-Chimie, Maths

SVT, Maths, Maths renforcés

SVT, Maths

Physique-Chimie, SVT

Les autres combinaisons d'options ont été appréciées selon les profils et l'option abandonnée en première.

Les notes des matières scientifiques ont été le premier critère de classement :

- notes de mathématiques de terminale (comparées au reste de la classe) ;

- notes des autres matières scientifiques : enseignement scientifique, biologie (BB, BBB), PCM, biotechnologie, physique-chimie et SVT.

Les commentaires des enseignants ont permis d'affiner le classement.

Le manque d'assiduité et les réserves du chef d'établissement ont conduit à dévaloriser certains dossiers. Les commentaires positifs du chef d'établissement ont été appréciés avec circonspection.

Certains candidats, qui n'auraient pas été classés, ont pu se voir proposer un aménagement (classe Tremplin – remise à niveau scientifique) lorsque les résultats ont été jugés trop faibles mais que les commentaires du dossier étaient encourageants.

2. Le classement des candidats ayant déjà commencé des études supérieures a été modifié à partir du classement obtenu par les critères de terminale selon les critères suivants :

- pertinence des études supérieures pour la candidature : les notes fournies pour les études jugées pertinentes (principalement : CPGE, IUT scientifiques, BTS scientifiques, licences scientifiques) ont été valorisées en priorité ;

- pertinence du bac pour la candidature, si les études supérieures n'ont pas été jugées pertinentes : alors seuls les critères liés au lycée et au baccalauréat ont été pris en compte.

Les candidats issus d'un bac général ou technologique ayant effectué une ou deux années de PACES, PAS ou LAS ont été valorisés lorsque le dossier a montré une implication dans les études de médecine.

3. Pour l'ensemble des candidats, le Projet de formation a été lu très rapidement. Il a été principalement utilisé pour essayer d'expliquer les incohérences de certains parcours ou les difficultés rencontrées par certains candidats. Certains dossiers ont ainsi pu être revalorisés lorsque leurs faiblesses ont été justifiées par des problèmes personnelles, familiaux ou de santé, par exemple.

Beaucoup de candidats n'ont rien écrit de pertinent dans cette lettre, ce qui n'a pas permis de valoriser leur dossier. Les formules obséquieuses ont plutôt desservi les candidats.

4. Parfois, des détails pertinents ont été ajoutés dans l'onglet Scolarité pour expliquer le déroulement des années d'études antérieures. Cela a permis de valoriser certains dossiers, d'apprécier l'apport d'études supérieures, etc. C'est notamment important lorsque le parcours du candidat n'est pas classique ou pas continu, et/ou lorsque le Projet de formation est défaillant.

5. Lorsque des bulletins n'ont pas pu être renseignés directement sur Parcoursup (par exemple dans le cas d'une reprise d'études), la commission s'est appuyée sur les éventuels documents (copies de bulletins, etc.) téléversés au dossier. En l'absence de toute note, le dossier n'a pas été classé, sauf si le profil particulier a permis de proposer un aménagement (classe Tremplin).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Un pré-classement algorithmique des candidatures n'a pas été nécessaire. Nous sommes parvenus à constituer notre propre pré-classement assez rapidement, sans avoir à paramétrer longuement un algorithme. La pertinence des critères a été déterminée en pré-commission d'étude des vœux. Le tri s'est fait entièrement manuellement. Les dossiers similaires ont été départagés au jugé. Certains chefs d'établissement semblent remplir la Fiche Avenir avec peu de conviction. Cela ne permet pas de se fier aux avis positifs. Lorsque des commentaires écrits personnalisés sont présents, cela permet beaucoup mieux à la commission de se situer. Lorsque les bulletins sont renseignés par le candidat, la commission apprécierait de pouvoir vérifier leur authenticité grâce à une copie des bulletins téléversée au dossier.

Le Projet de formation est trop souvent mal écrit. Lorsque le dossier scolaire est excellent, cette lettre n'a pas beaucoup d'importance. Mais pour les dossiers fragiles ou mauvais, le Projet de formation peut s'avérer une planche de salut. Les candidats doivent se faire relire et se faire accompagner dans la rédaction de la lettre. Il ne s'agit pas de mendier une place en études supérieures. Il faut montrer la cohérence de son parcours dans la mesure du possible. Dans le cas d'un parcours atypique, il convient d'expliquer tous les accidents, toutes les réorientations, avec franchise. Un style très simple et direct est attendu. Les membres de la commission apprécieraient même que le Projet de formation soit rédigé sous forme d'une liste, avec des mots clés. Le projet d'avenir peut en outre éclairer la commission sur la pertinence de la formation pour le candidat, notamment pour éviter les déconvenues de candidats qui s'imaginent faire une filière médicale en BTS BioAC.

Beaucoup de candidats signalent les problèmes qu'ils ont rencontrés au cours de leurs études dans l'onglet « Scolarité », au niveau des « **Éléments liés à ma scolarité** ». **Ces éléments sont appréciés par la commission et pris en compte en complément de la lettre du Projet de formation.**

Certains candidats se renseignent mieux que d'autres sur les formations. Un défaut d'orientation est largement constaté – certaines filières (non scientifiques) ne permettent pas l'accès au BTS BioAC. Mais les années de remise à niveau et les réorientations (classe Tremplin, passerelles, DAEU, CAES...) ont été valorisées par la commission d'examen des vœux. Cependant, certains candidats postulent sans connaître les prérequis, le contenu ou les débouchés du BTS :

- les prérequis : bon niveau en maths et en chimie ; la SVT n'a rien à voir avec la biologie enseignée en BTS BioAC ; les formations de service à la personne (ex. bac ASSP) ne permettent pas de réussir dans ce BTS ;
- le contenu : formation très exigeante (voire difficile), nécessitant une bonne capacité d'apprentissage et beaucoup de travail personnel ; la formation ne comporte pas d'aspects médicaux ; les déçus de médecine peuvent très bien réussir grâce à leurs capacités mais doivent être conscient que le BTS ne contient pas de formation médicale ;
- les débouchés : essentiellement dans les laboratoires de contrôle industriel, dans les sociétés d'analyse biochimique et microbiologique, dans les industries de production et dans la recherche (y compris en recherche médicale) ; mais le BTS BioAC est aussi reconnu pour travailler en laboratoire d'analyse médicale.

Les enseignants de terminale et les CIO doivent être mieux informés sur le BTS Bio-analyses et contrôles et les candidats mieux

conseillés.

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---------------------|-----------------------------------|--|--|---------------------------------|
| Résultat académique | Maîtrise des outils calculatoires | Notes en mathématiques | Notes et avis de terminale en mathématiques (Fiche Avenir + bulletins) | Essentiel |
| | | | Notes et avis de première en mathématiques (bulletins) | Complémentaire |
| | | | Notes et avis dans le supérieur [si études supérieures entamées] en mathématiques | Très important |
| | Aisance scientifique | Notes et avis dans les matières scientifiques (enseignement scientifique, physique, chimie, biologie, SVT) | Notes et avis de terminale dans les matières scientifiques (Fiche Avenir + bulletins) | Essentiel |
| | | | Notes et avis de première en sciences (Fiche Avenir + bulletins) | Complémentaire |
| | | | Notes et avis dans le supérieur [si études supérieures entamées] en sciences (bulletins) | Très important |
| | Réussite globale | Moyenne générale de terminale | Fiche Avenir | Essentiel |

| | | | | |
|---|---------------------------------------|--|--|----------------|
| | | | Bulletins de terminale | Très important |
| | | Résultats du bac (si validé) | Relevé de notes du bac | Complémentaire |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Adéquation du profil | Pertinence de la formation antérieure | Filière scolaire et options choisies au lycée (Scolarité) | Essentiel |
| | | | Filières choisies pour les études supérieures éventuelles (Scolarité) | Essentiel |
| | | Avis sur la poursuite d'étude choisie | Avis du chef d'établissement et des enseignants (Fiche Avenir) | Important |
| | Compétences et acquis méthodologiques | Appréciations des enseignants | Commentaires sur les bulletins et la Fiche Avenir | Important |
| | | Appréciation du conseil de classe | Commentaires sur les bulletins et la Fiche Avenir | Très important |
| | Eléments atypiques | Signalements de difficultés scolaires pour expliquer d'éventuels accidents de parcours (DYS, problèmes de santé, soucis familiaux ou personnels) | Commentaires éventuels du/de la candidat.e dans la Scolarité et le Projet de formation | Important |
| Savoir-être | Implication, comportement | Capacité à s'investir | Appréciation générale du professeur principal | Très important |
| | | Capacité de l'élève à réussir dans la formation visée (BTS) | Appréciation générale du chef d'établissement | Très important |

| | | | | |
|---|---|--|---|----------------|
| | | en particulier) | | |
| | | Avis sur la capacité à réussir (en général) | Appréciation générale du chef d'établissement | Important |
| | Assiduité | Commentaires sur l'absentéisme | Fiche Avenir & bulletins | Important |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Cohérence du projet | Adéquation des compétences du candidat avec les prérequis du BTS | Scolarité & Projet de formation | Important |
| | | Justification des changements d'orientation | Scolarité & Projet de formation | Important |
| | Connaissance de la formation | Cohérence des attentes avec le contenu (ex. BTS sans lien avec le domaine médical) | Projet de formation | Complémentaire |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation | | | |

Signature :

Arielle BAUDINIÈRE,
Proviseur de l'établissement Ecole Technique Sup
Laboratoire